



Sensibilisation à l'Action

SOMMAIRE

NUMÉRO #31 | AVRIL 2024

Les pratiques des personnes expertes en matière de partage du temps parental dans un contexte de violence conjugale et familiale: que révèle la recherche?



ALLIANCE DES CENTRES
DE RECHERCHE CANADIENS
SUR LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

RAI



Ce sommaire de recherche a été préparé par le RAIV (Recherches appliquées, interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles) pour l'Alliance des centres de recherche canadiens sur la violence basée sur le genre. Le RAIV est situé au Pavillon Charles-De Koninck de l'Université Laval, Québec, Québec, Canada, sur des terres faisant partie du territoire traditionnel non cédé des Hurons-Wendats.

CITATION SUGGÉRÉE

Godbout, E., Smedslund, K. (2024). Les pratiques des personnes expertes en matière de partage du temps parental dans un contexte de violence conjugale et familiale: que révèle la recherche? *Family Violence & Family Law Brief (...)*. Québec, Québec : Recherches appliquées, interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles.

TRADUCTION

Alison McGain

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Diana Corredor, coordonnatrice des communications au Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants (CREVAWC)

COMMUNIQUEZ-NOUS VOS COMMENTAIRES SUR CE MÉMOIRE

Cliquez sur le lien suivant pour partager vos commentaires sur ce mémoire ou des suggestions pour des ressources futures : https://uwo.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_bQPgoQ57z58PpC6

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE LISTE DE COURRIELS :

Recevoir des renseignements sur les ressources et les webinaires de la VFDF : <http://eepurl.com/hp7bXT>



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

Les pratiques des personnes expertes en matière de partage du temps parental dans un contexte de violence conjugale et familiale: que révèle la recherche?

Différentes méthodes ont été employées par les chercheurs et chercheuses qui ont étudié ces pratiques, notamment par le biais de l'analyse des réponses d'expert.e.s à des vignettes cliniques fictives. Deux de ces recherches (Hans, Hardesty, Haselschwerdt, & Frey, 2014 ; Hardesty, Hardesty, Hans, Haselschwerdt, Khaw, & Crossman, 2015) ont impliqué 600 experts de 48 États américains. Les participant.e.s ont été invité.e.s à répondre à des vignettes cliniques contenant plusieurs segments consécutifs. Avec leur aide, il a été possible de vérifier les modifications découlant de l'ajout d'informations sur la situation de la famille selon les segments, notamment en ce qui concerne les droits de garde (parent isolé ou garde conjointe de la mère ou du père). Plusieurs segments de vignettes différents ont été étudiés dans le cadre de ces deux recherches. Les résultats montrent que les experts recommandent largement la garde partagée (82 % et 77 %) dans des cas de conflits de garde sans éléments de violence. Dans une autre situation, montrant des faits de violence commises par le père et soulignés par la mère, seul un tiers des experts ont modifié leur recommandation de départ en faveur d'une garde donnée à la mère. De plus, le type de violence présentée dans ce cas (scénario de violence situationnelle présentée à la moitié de l'échantillon ou contrôle coercitif à l'autre moitié) n'a que peu influencé ce changement (Hans et al., 2014 ; Hardesty et al., 2015). Les contre-allégations de violence mutuelle ont à leur tour conduit à un soutien important en faveur de la garde partagée (Hans et al., 2014). En outre, l'étude de Hardesty et al. (2015) montre que la perception des comportements de la mère (hostiles ou favorables au père) est cruciale dans la recommandation de la garde exclusive à la mère. Par conséquent, si la mère encourage la coparentalité, les recommandations de garde vont être davantage en sa faveur tandis que l'hostilité perçue de la mère envers le père est le facteur qui risque de la désavantager de façon importante dans différents scénarios proposés aux experts dans cette étude, et ce, au-delà d'autres facteurs comme le type de violence exercée ou la présence d'une interdiction de contacts. Une étude (Saunders, Tolman & Faller, 2013) a également employé une vignette clinique comportant des éléments de violence et a recueilli les recommandations faites par les expert.e.s participant.es (N= 465 expert.es. aux États-Unis) dans l'ensemble de leurs dossiers. Elle souligne que les croyances envers la VC et la garde (ex. les victimes de violence font de fausses allégations d'abus, la VC n'est pas pertinente aux décisions entourant la garde) constituent le facteur qui explique le mieux les recommandations de garde effectuées (recommander d'octroyer la garde à l'auteur de violence, ne pas recommander d'accès supervisés à l'auteur de violence) et ce, au-delà d'autres caractéristiques des participant.e.s (caractéristiques démographiques et professionnelles et le niveau de connaissances acquises sur la VC).

Les croyances des expert.e.s apparaissent également centrales lors de l'analyse de leur discours. Certaines études ont en effet mobilisé des méthodes qualitatives pour étudier la question des pratiques en expertise en contexte de VC. Une étude menée par Haselschwerdt et ses collègues (2011) auprès de 23 expert.e.s a porté sur leur opinion lors de la prise en compte la VC dans le contexte de l'évaluation pour la garde et les droits d'accès (pertinence de l'évaluer, positionnement concernant les fausses allégations et recommandations effectuées dans ce type de dossiers). Les résultats de cette étude montrent qu'il existe deux conceptions opposées chez les expert.e.s interrogées. Les experts dits «féministes» (n=9) ont identifié de multiples formes de VC durant l'entretien, plaçant le contrôle et le pouvoir au centre de la dynamique relationnelle. Dans leur processus d'évaluation, ces évaluateurs ont recherché des preuves de contrôle et ont adapté leurs recommandations selon le type de violence tout en priorisant la sécurité des survivantes de VC (par exemple, en recommandant des visites supervisées pour les auteurs de violence). Selon leur compréhension, les fausses allégations sont rarement formulées et ces expert.e.s remettent en question la capacité parentale des auteurs de VC tout en soulignant les conséquences négatives de la VC sur les enfants en cas d'exposition. Contrairement à cette perspective, des expert.e.s s'alignant sur une compréhension «familiale» de la violence (n=14), évoquent des causes externes pour expliquer la survenue de la VC telles que le stress engendré par la rupture. Selon cette conception du problème, lorsque de la violence est commise, la responsabilité est vue comme partagée entre les partenaires, la VC est perçue comme généralement mutuelle et les tentatives de prise de contrôle comme étant bidirectionnelles. Les experts s'interrogent dans ce cadre sur les capacités des parents et notamment celle de la personne se disant victime, en raison de son ressentiment et de sa victimisation. Enfin, ces évaluateurs ont estimé erronées 40 à 80 % des allégations de VC présentes dans leurs dossiers (contre 10 % dans le groupe ayant une perspective dite féministe). Conséquemment, leurs recommandations étaient basées sur l'importance de la coparentalité (Haselschwerdt et al., 2011). Ces résultats montrant des points de vue très contrastés chez les experts rejoignent ceux de Sanders et ses collaborateurs (2015) dans une étude menée auprès de 10 psychologues réalisant des expertises dans six états des États-Unis. Si la plupart de ces expert.e.s croient que la VC puisse avoir eu lieu sans qu'aucune documentation officielle des abus ne soit disponible, quelques expert.e.s suggèrent que les allégations de violence sont généralement utilisées dans le but d'en tirer un avantage en Cour. De même, les opinions sont très diverses sur la fréquence de la VC dans leurs dossiers, allant de la majorité des dossiers à une présence rare ou inexistante. La définition de la VC ne faisait également pas consensus, certain.e.s (n=2) référant uniquement à la violence physique pour définir la VC et une seule personne experte a fait mention de la typologie de Johnson et du concept de contrôle coercitif afin de définir la VC.

La seule étude canadienne que nous avons recensée qui porte sur les pratiques des expert.e.s en contexte de VC est le mémoire de maîtrise de Vincent (2019) qui a procédé à une analyse féministe critique de 15 rapports d'expertise provenant de dossiers de femmes ayant reçu des services auprès de refuges pour victimes de VC entre 2010 et 2018. La plupart des rapports examinés dans l'étude de Vincent (2019) classent les épisodes de violence signalés par les victimes comme étant des « incidents » et préfèrent la notion de « conflit parental » à celui de VC. Lorsque la terminologie de « conflit parental » est utilisée, elle

tend à attribuer une responsabilité symétrique au conflit et entraîne un mode de garde basé sur la responsabilité conjointe des deux parents (Vincent, 2019). La conclusion générale de cette étude démontre que les expert.e.s ont tendance à banaliser ou nier la VC malgré la présence de preuves externes (contenu de dossiers judiciaires ou rapports policiers détaillant les violences). Des résultats semblables ont été obtenus dans une étude britannique où 70 rapports d'expertise produits entre 2006 et 2007 ont été analysés. Dans cette étude, le maintien de contacts était la recommandation la plus fréquente, l'accent étant mis sur la coparentalité et les liens parent-enfant malgré les preuves de VC et la réticence exprimée par l'enfant relativement à ces contacts (Macdonald, 2016).

Par ailleurs, deux sondages menés aux États-Unis (non représentatifs de l'ensemble de la population d'expert.e.s étudiée) montrent que si la grande majorité des expert.e.s formée en matière de VC, accorde de l'importance à la question de la VC dans leur pratique et se penche sur la présence de VC au sein des familles évaluées, une minorité (entre 30 et 38% dépendamment de l'étude) procède au dépistage systématique de la VC par le biais d'outils spécialisés (Bow & Boxer, 2003; Saunders et al., 2011) et une partie de ces expert.e.s (15%) nommaient, comme exemples d'outils spécialisés, des outils généraux servant plutôt à la mesure de la personnalité ou de psychopathologies (Saunders et al., 2011).

Malgré le faible nombre de recherches sur la question, leurs limites méthodologiques indéniables, notamment en ce qui concerne la représentativité des échantillons et la validité des mesures employées, les résultats obtenus montrent les défis et les lacunes importants qui demeurent dans ce domaine et nous invitent à déployer des efforts pour la mise à niveau de la pratique en expertise. Par ailleurs, plusieurs études menées auprès d'autres acteurs et actrices du système de justice, soit les juges (ex. Naughton et al., 2015; Shea Hart & Bagshaw, 2008) et les avocat.e.s (ex. Saunders et al., 2011), de même que l'analyse de la jurisprudence (ex. Bernier, Gagnon, & Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019) et les nombreuses recherches menées auprès de survivantes de la VC qui sont passées par les système de justice familiale (ex. Coy et al., 2015; Gutowski & Goodman, 2019; Khaw et al., 2018; Miller & Manzer, 2018; Roberts, Chamberlain, & Delfabbro, 2015; Zeoli et al., 2103) sont cohérentes aux problèmes ciblés dans les études portant spécifiquement sur l'expertise. L'ensemble des études indique également que les efforts doivent être concentrés sur la formation des experts et des autres professionnel.le.s, notamment en ce qui a trait à l'analyse différenciée des dynamiques de violence ainsi qu'au dépistage universel et systématique de la VC à l'aide de différents outils spécifiques à cette problématique. Au-delà de la formation formelle des professionnel.le.s, il semble prioritaire de travailler à la déconstruction de mythes entourant la VC, ceux-ci pouvant s'être développés au sein d'une culturelle institutionnelle mettant l'accent sur la coparentalité, la normalisation de la séparation et l'autonomie des familles dans la prise en charge de sa réorganisation post-séparation (Johnston & Ver Steegh, 2013), mais aussi au sein de différents groupes sociaux qui portent différentes représentations de la VC. Des recherches employant des méthodologies rigoureuses seront nécessaires afin d'évaluer si les changements sociaux et législatifs récents ont permis de modifier les perceptions et pratiques dans ce champ professionnel.

Références

- Bernier, D., Gagnon, C., & Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2019). *Violence conjugale devant les tribunaux de la famille : enjeux et pistes de solution*. Service aux collectivités de l'UQAM et Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Bow, J. N., & Boxer, P. (2003). Assessing allegations of domestic violence in child custody evaluations. *Family Court Review*, 49(2), 301-312.
- Coy, M., Scott, E., Tweedale, R., & Perks, K. (2015). 'It's like going through the abuse again': domestic violence and women and children's (un) safety in private law contact proceedings. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 37(1), 53-69.
- Gutowski, E., & Goodman, L. A. (2019). "Like I'm Invisible": IPV Survivor-Mothers' Perceptions of Seeking Child Custody through the Family Court System. *Journal of Family Violence*, 35(5), 1-17.
- Hans, J. D., Hardesty, J. L., Haselschwerdt, M. L., & Frey, L. M. (2014). The effects of domestic violence allegations on custody evaluators' recommendations. *Journal of Family Psychology*, 28(6), 957-966.
- Hardesty, J. L., Hans, J. D., Haselschwerdt, M. L., Khaw, L., & Crossman, K. A. (2015). The influence of divorcing mothers' demeanor on custody evaluators' assessment of their domestic violence allegations. *Journal of Child Custody*, 12(1), 47-70.
- Haselschwerdt, M. L., Hardesty, J. L., & Hans, J. D. (2011). Custody evaluators' beliefs about domestic violence allegations during divorce: Feminist and family violence perspectives. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(8), 1694-1719.
- Jaffe, P. G., Crooks, C. V., & Poisson, S. E. (2003). Common misconceptions in addressing domestic violence in child custody disputes. *Juvenile and Family Court Journal*, 54(4), 57-67.
- Johnston, J. R., & Ver Steegh, N. (2013). Historical trends in family court response to intimate partner violence: Perspectives of critics and proponents of current practices. *Family Court Review*, 51, 63-73.
- Khaw, L., Bermea, A. M., Hardesty, J. L., Saunders, D., & Whittaker, A. M. (2018). "The system had choked me too": Abused mothers' perceptions of the custody determination process that resulted in negative custody outcomes. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), 4310-4334.
- Macdonald, G. S. (2016). Domestic violence and private family court proceedings: Promoting child

- welfare or promoting contact? *Violence Against Women*, 22(7), 832-852.
- Miller, S. L., & Manzer, J. L. (2018). Safeguarding children's well-being: Voices from abused mothers navigating their relationships and the civil courts. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), 4545-4569.
- Naughton, C. M., O'Donnell, A. T., Greenwood, R. M., & Muldoon, O. T. (2015). 'Ordinary decent domestic violence': A discursive analysis of family law judges' interviews. *Discourse & Society*, 26(3), 349-365.
- Roberts, D., Chamberlain, P., & Delfabbro, P. (2015). Women's experiences of the processes associated with the family court of Australia in the context of domestic violence: A thematic analysis. *Psychiatry, Psychology and Law*, 22(4), 599-615.
- Saini, M. A. (2008). Evidence base of custody and access evaluations. *Brief Treatment and Crisis Intervention*, 8(1), 111-129.
- Sanders, L., Geffner, R., Bucky, S., Ribner, N., & Patino, A. J. (2015). A qualitative study of child custody evaluators' beliefs and opinions. *Journal of Child Custody*, 12(3/4), 205-230.
- Saunders, D. G., Faller, K. C., & Tolman, R. M. (2011). Child custody evaluators' beliefs about domestic abuse allegations: Their relationship to evaluator demographics, background, domestic violence knowledge and custody-visitation recommendations. National Institute of Justice. U.S. Department of Justice, <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/238891.pdf>
- Saunders, D. G., Tolman, R. M., & Faller, K. C. (2013). Factors associated with child custody evaluators' recommendations in cases of intimate partner violence. *Journal of Family Psychology*, 27(3), 473.
- Semple, N. (2011). The "eye of the beholder": Professional opinions about the best interests of a child. *Family Court Review*, 49(4), 760-775.
- Shea Hart, A., & Bagshaw, D. (2008). The idealised post-separation family in Australian family law: A dangerous paradigm in cases of domestic violence. *Journal of Family Studies*, 14(2-3), 291-309.
- Vincent, A. (2019). *Capacités parentales et violence conjugale : une analyse du discours des experts psychosociaux et psycholégaux en matière de garde d'enfant et de droit d'accès*. Mémoire de maîtrise en service social, Université d'Ottawa.
- Zeoli, A. M., Rivera, E. A., Sullivan, C. M., & Kubiak, S. (2013). Post-separation abuse of women and their children: Boundary-setting and family court utilization among victimized mothers. *Journal of Family Violence*, 28(6), 547-560.